

Internet et vos enfants

Suis-je un parent branché ?

Je m'implique dans les activités en ligne de mes enfants. Je sais ce qu'ils font et à qui ils parlent sur Internet.

Nous avons une entente familiale ou un certain nombre de règles établies sur l'utilisation appropriée d'Internet.

Mes enfants savent qu'ils doivent demander la permission avant de révéler toute information personnelle en ligne – y compris à l'intérieur des courriels, bavardoirs et messageries instantanées, profils personnels, formulaires d'inscription et de participation à un concours.

J'ai une ouverture d'esprit face aux activités de mes enfants sur Internet, et je profite de chaque bonne occasion pour aborder la question des contenus inappropriés et d'un bon équilibre entre notre confiance et leur sens des responsabilités.

Je fais d'Internet une activité familiale en aidant mes enfants à trouver de bons sites et en leur enseignant comment faire une recherche efficace en toute sécurité.

J'ai appris à mes enfants à ne pas croire tout ce qu'ils trouvent en ligne et à vérifier avec un adulte ou une autre source d'information telle que la bibliothèque.

Je suis au courant des politiques d'utilisation d'Internet des différents endroits où mes enfants peuvent se brancher, comme leur école ou la bibliothèque publique.

Je vérifie les politiques de protection de la vie privée des sites commerciaux fréquentés par mes enfants, pour savoir quelles informations personnelles sont recueillies et si elles risquent d'être ensuite communiquées à des tiers.

Pour faciliter la supervision familiale, j'ai placé l'ordinateur branché sur Internet dans une des pièces communes de la maison, comme le salon ou la cuisine.

Si mes enfants ont une page Web personnelle, je vérifie qu'elle ne contient pas d'informations susceptibles de les identifier, ni de propos blessants ou inappropriés à l'égard des autres.

J'ai discuté avec mes enfants de la nécessité d'une attitude responsable en ligne et, entre autres, du fait que copier des contenus sans permission, pirater des sites, télécharger des logiciels piratés et faire des menaces en ligne sont des actions illégales.



Oui

Non